

Mecutwax

Numéro du produit : 60.1200

Page 1 de 5

1. Identification du produit et du fabricant

Nom du produit

Mecutwax

Utilisation du produit ou du mélange et utilisation déconseillée

Utilisation du produit ou du mélange

Cire pour le travail du métal

Renseignements sur le fournisseur qui délivre la fiche de sécurité

Société Karnasch Professional Tools GmbH
Rue et n° Siemensstrasse 1
Ville D-68542 Heddesheim
Téléphone +49(0)6203 4039 - 0 Telefax: +49(0)6203 4159 - 0
e-mail info@karnasch.de
Internet www.karnasch.de
Service Umwelt/Sicherheit (Environnement/Sécurité)
Numéro d'urgence Centre anti poison Belgique 070 245 245

2. Dangers possibles

Classification du produit ou du mélange

Phrases R :

Peut avoir des effets nocifs à long terme pour le milieu aquatique.

Éléments d'étiquetage

Phrases R :

53 Peut avoir des effets nocifs à long terme pour le milieu aquatique.

3. Composition / Informations sur les composants

Mélanges

Ingrédients dangereux

N° CE	Désignation	Proportion
N° CAS	Classification	
N° Index	Classification GHS	
N° Reach		
270-335-7	Ditertiododecylpentasufid	20 - 25 %
68425-15-0	R53	
279-503-4	N, N-bis (2-ethylhexyl)-4-methyl-1H-benzotriazol-1-methylamine	< 1 %
81584-90-3	Xi, N R38-43-51-53	
279-514-4	N, N-bis (2-ethylhexyl)-5-methyl-1H-benzotriazol-1-methylamine	< 1 %
80595-74-0		

Formulation des phrases R et H : voir section 16

Mecutwax

Numéro du produit : 60.1200

Page 2 de 5

4. Premiers secours

Description des premiers secours

Indications générales

En cas de malaise persistant, consulter un médecin. Ne rien administrer en cas de perte de conscience ou de convulsions.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Garder la victime au calme et au chaud.

En cas de contact avec la peau

Enlevez immédiatement les vêtements touchés. Laver la peau immédiatement avec de l'eau et du savon.

En cas de contact avec les yeux

Rincer abondamment les yeux ouverts 10 à 15 minutes avec de l'eau courante. Consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir. Garder la personne au calme et consulter un médecin.

Soins médicaux et traitements particuliers

Traitement symptomatique

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction adaptés

Brouillard d'eau. Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone. Mousse.

Moyens non appropriés pour des raisons de sécurité

Jet d'eau puissant.

Dangers particuliers provenant du produit ou du mélange

En cas d'incendie ces substances peuvent être produites:

Dioxyde de carbone (CO₂).

Monoxyde de carbone.

Oxyde d'azote (NO_x).

Indications pour la lutte contre l'incendie

En cas d'incendie : Utiliser un appareil respiratoire autonome.

6. Mesure à prendre en cas de dispersion accidentelle

Protections individuelles, équipement de protection et procédure d'urgence

Voir les mesures de protection dans les sections 7 et 8.

Mesures de protection de l'environnement

Ne pas laisser couler dans les canalisations ou dans les eaux courantes. Éviter une expansion en surface (par exemple par un endiguement ou des barrages antipollution).

Méthode de nettoyage

Absorber avec une substance liante (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Ramasser les grandes quantités avec des moyens mécaniques.

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations en vigueur relatives à l'environnement. Nettoyer avec des détergents. Éviter des solvants.

Mecutwax

Numéro du produit : 60.1200

Page 3 de 5

7. Manipulation et stockage

Mesures de précaution pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Éviter la formation de brouillard d'huile.

Utiliser uniquement dans des endroits bien ventilés.

Éviter le contact direct avec le produit.

Ne pas manger, ni boire, ni fumer pendant le travail.

Consignes de précaution contre l'incendie et l'explosion

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

Information supplémentaire concernant la manipulation

Danger de glissement en cas d'écoulement/de déversement du produit.

Conditions pour un stockage sûr et incompatibilités éventuelles

Exigences pour l'endroit de stockage et les récipients

Garder l'emballage sec et bien fermé, pour éviter les salissures et l'absorption d'humidité.

Température de stockage recommandée : 5-40 °C.

Consignes pour la compatibilité de stockage

Tenir éloigné des produits alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux.

Ne pas stocker avec des agents oxydants puissants.

Durée maximale de stockage : 3 ans. Classe des stockage selon TRGS 510 : 10

8. Limite et contrôle de l'exposition et protections individuelles

Paramètres de contrôle

Limite et contrôle de l'exposition

Mesures de protection et d'hygiène

Utiliser des protections individuelles selon la directive 89/686/CEE.

Protection respiratoire

Pour l'utilisation courante et dans des conditions normales, une protection respiratoire n'est pas nécessaire.

Protection des mains

Protéger la peau avec une crème protectrice. Si c'est possible techniquement, porter des gants appropriés.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Gants de protection en matériau adapté (par ex. caoutchouc nitrile; respecter les instructions du fabricant et le marquage «CEN»); temps de pénétration : niveau 6, > 480 minutes, épaisseur 0,9-1 mm; certifié CE EN 374 cat. III.

Protection des yeux

En cas de risque d'éclaboussures, porter des lunettes de protection ou un écran facial.

Protection corporelle

Chaussures de sécurité résistantes aux produits chimiques. Enlever immédiatement les vêtements souillés ou imprégnés.

Nettoyer soigneusement la peau immédiatement après manipulation du produit. Protéger la peau.

Mecutwax

Numéro du produit : 60.1200

Page 4 de 5

9. Propriétés physiques et chimiques

Principales propriétés physiques et chimiques

État physique : Pâte
Couleur : Jaune brun
Odeur : Caractéristique

Norme de contrôle

Valeur pH Non applicable

Changement d'état

Point d'ébullition	Non déterminé	
Point d'éclair	270 °C	DIN EN 57
Limite d'explosion inférieure	Non déterminée	
Limite d'explosion supérieure	Non déterminée	
Point d'inflammation	350 °C	ASTM E 659
Pression de vapeur	Non déterminée	
Densité (à 20 °C)	1 g/cm ³	EN ISO 12185
Viscosité cinématique (à 40 °C)	Non déterminée	ASTM D 7042

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter

Protéger contre la chaleur.

Matériau incompatibles

À éviter : agents oxydants, acides.

Produits à décomposition dangereuse

Produits à décomposition dangereuse : aucun

11. Informations toxicologiques

Données sur les effets toxiques

Tests toxicologiques

Toxicité aiguë

Après ingestion : LD50 : > 2000 mg/kg chez le rat
Après contact avec la peau : LD50 : > 2000 mg/kg chez le rat
Après inhalation : LC50 : > 5 mg/1/4 h chez le rat

Informations supplémentaires sur les tests

Pas de dangers particuliers. Expériences basées sur la pratique.
Les conclusions ont été déduites des propriétés des différents composants.
La classification a été effectuée d'après la méthode de calcul de la directive sur les préparations (1999/45/CE).

12. Informations concernant l'environnement

Mobilité dans le sol

État à la livraison : visqueux

Mecutwax

Numéro du produit : 60.1200

Page 5 de 5

13. Instructions pour l'élimination

Méthode de traitement des déchets

Code déchets

DÉCHETS PROVENANT DE LA MISE EN FORME ET DE TRAITEMENTS PHYSIQUES ET MÉCANIQUES DE SURFACES EN MÉTAL OU EN PLASTIQUE. Déchets provenant de la mise en forme et de traitements physiques et mécaniques de surfaces en métal ou en plastique.

Cires et graisses usagées.

Classé comme déchet dangereux.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

Autres informations utiles relatives au transport terrestre

Non réglementé

Transport fluviale

Autres informations utiles relatives au transport fluvial

Non réglementé

Transport maritime

Autres informations utiles relatives au transport maritime

Non réglementé

Transport aérien

Autres informations utiles relatives au transport aérien

Non réglementé

15. Législation

Règles en matière de sécurité, santé et environnement/législation particulière à la substance ou au mélange

Directives CE

Informations directive 1999/13/CE (COV) 61,5 % (615 g/l)

Classe de dangerosité pour l'eau 1 - faiblement dangereux

16. Autres informations

Texte intégral des phrases R mentionnées aux sections 2 et 3

38 Irritant pour la peau

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

51 Toxique pour les organismes aquatiques

53 Peut entraîner des effets nocifs à long terme dans le milieu aquatique

(Les données concernant les composants dangereux ont été reprises de la dernière version de la fiche de sécurité du fournisseur)